

Domaines d'intervention des IPRP

- **Toxicologie**

Analyse des risques toxicologiques et évaluation du risque chimique.

- **Ergonomie**

Diagnostic des situations de travail et recommandations sur le poste de travail. Etude de la pénibilité du travail.

- **Etude de bruit**

Détermination de l'exposition aux nuisances sonores.

- **Etude des ambiances lumineuses**

Mesures d'éclairage et d'éblouissement.

- **Etude des systèmes de ventilation**

Vérification des vitesses d'air et de l'étanchéité des conduits.

- **Etudes des ambiances thermiques**

Température et humidité.

- **Aide à la réalisation de l'évaluation des risques professionnels**

Mise en place de la méthodologie et élaboration du document unique.

Ces interventions participent à l'approche globale et à notre rôle de conseil en santé au travail, en partenariat et en complément de l'approche médicale effectuée par votre médecin du travail.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez votre médecin du travail, les IPRP ou l'assistante IPRP (Sylvie ENCRENAZ - 04 50 22 77 37)